



Aides de la région Auvergne Rhône Alpes à l'acquisition de véhicules et deux-roues électriques et d'infrastructures de recharge

Acteurs	Véhicules - Personnes morales	Exonération de la taxe d'immatriculation	Liens
Région		100%	https://immatriculation.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Cout-et-taxes-additionnelles
Métropole de Lyon	<p>Pendant 3 ans à partir de février 2019.</p> <p>Achat d'un modèle neuf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poids-lourd PTAC > 3,5t : électrique : 10 000 € ; hydrogène : 13 000 € - Véhicule utilitaire léger : électrique : 5 000 € ; hydrogène : 8 000 € 		https://met.grandlyon.com/la-zone-faibles-emissions-en-5-questions/
Métropole de Grenoble	<p>Jusqu'en 2020 avec possibilité de révision fin 2019, pour les entreprises de moins de 250 salariés, groupements d'entreprises, SCI, associations et professions libérales.</p> <p>Achat ou location d'un modèle neuf ou d'occasion, aide de 40 % du coût HT dans la limite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Véhicule utilitaire léger ≤ 2,5t : électrique : 3 000 € ; hydrogène : 5 000 € - Véhicule utilitaire léger > 2,5t et poids-lourd ≤ 7t : électrique ou hydrogène : 6 000 € - Poids-lourd > 7t : électrique ou hydrogène 10 000 € 		https://www.lametro.fr/658-subvention-pour-l-achat-d-un-vehicule-moins-polluant.htm
Roannais Agglomération			https://www.agglo-roanne.fr/au-quotidien/deplacements/aides-a-l-acquisition-de-velos-et-scooters-electriques-2163.html
Communes couvertes par le PPA de la Vallée de l'Arve	<p>Achat d'un modèle neuf.</p> <p>Aide fonction de l'énergie et du poids total autorisé en charge :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Electrique : 3 000 € jusqu'à 2,5 tonnes ; 5 000 € entre 2,5 et 3,5 tonnes - Hydrogène : 12 000 € 		https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/147/289-acquisition-de-vehicules-propres-sur-la-vallee-de-l-arve-environnement-energie.htm
Ville d'Aix-les-Bains			https://www.aixlesbains.fr/Cadre-de-vie/Transports-et-deplacements/Encyclomoteur/Aides-financieres-velo-assistance-electrique
Ville de La Motte Servolex			http://www.mairie-lamotteservolex.fr/contenu/69/subventions-d%C3%A9marches-%C3%A9co-citoyennes/